

**Juliette Kaechelé**  
1920–1942



Photo d'identification de la Gestapo, 1941 ; Source : Bundesarchiv

## Famille et enfance

Juliette Kaechel  na t en 1920   Sainte-Marie-aux-Mines (Markirch en allemand) en Alsace. L'Alsace, temporairement allemande, fait   nouveau partie de la France depuis 1918/19, fin de la Premi re Guerre mondiale. Juliette Kaechel  grandit dans une famille pauvre qui travaille depuis de nombreuses g n rations dans l'industrie textile locale.

Juliette Kaechel  est encore un b b  quand ses parents divorcent. Son p re meurt en 1925. Sa m re se remarie. Juliette Kaechel  grandit principalement chez ses grands-parents.   la maison, on parle fran ais et allemand.

---

##  cole et jeunesse

Juliette Kaechel  va   l' cole primaire pendant sept ans. Elle a   peine 14 ans quand elle commence   travailler en 1934. Elle travaille dans une boucherie, pour un marchand de b tail et comme aide-cuisini re. Son dernier emploi est dans un h pital   Strasbourg.

Au d but de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, elle quitte Strasbourg pour retourner chez ses grands-parents   Sainte-Marie-aux-Mines.

---

## Le travail for  en Allemagne

Apr s la capitulation de la France en juin 1940, l'Alsace est rattach e   l'Allemagne. Les nazis traitent la population fran aise avec une grande brutalit . L'utilisation de la langue fran aise est interdite dans les lieux publics.

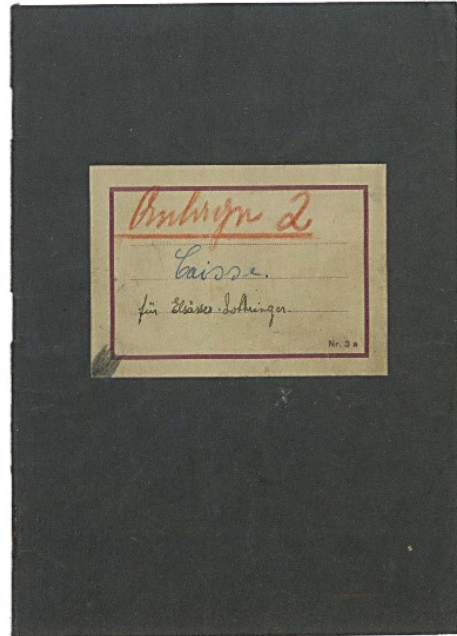
En novembre 1940, Juliette Kaechel  est envoy e faire du travail for  en Allemagne. Elle travaille d'abord dans une filature, puis dans une usine d'articles m talliques   Esslingen, pr s de Stuttgart.

### Actes de résistance

Juliette Kaechelé s'oppose au nazisme et à l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne. Lors d'un voyage en Alsace en octobre 1941, elle entre en contact avec la résistance communiste.

Juliette Kaechelé tente de mettre en place un mouvement de résistance en Allemagne. Il y a de nombreux travailleurs et travailleuses forcés alsaciens à Esslingen. Ils se réunissent lors de soirées entre camarades. Lors de ces soirées, Juliette Kaechelé critique le régime nazi et espère recruter des membres pour la résistance.

Elle rédige un discours dans lequel elle appelle à une Alsace libre et indépendante et se moque des nazis. Elle cherche en vain une station de radio qui diffuserait ce discours.



Carnet de notes de Juliette Kaechelé, vers 1941  
Source : Bundesarchiv



Photo d'identification de la Gestapo après l'arrestation, 1941  
Source : Bundesarchiv

### Persécution

Le 16 décembre 1941, Juliette Kaechelé est arrêtée. Elle a été dénoncée. La police trouve le cahier dans lequel elle a écrit son discours critiquant les Allemands. Juliette Kaechelé est incarcérée pendant dix mois dans plusieurs prisons.

Le 13 août 1942, le « Volkgerichtshof » (« tribunal du peuple ») condamne Juliette Kaechelé à mort. Son recours en grâce est rejeté. Juliette Kaechelé est assassinée le 2 octobre 1942 à la prison de Plötzensee à Berlin. Elle a 21 ans.



Livre des morts numérique du mémorial de Plötzensee, 2024  
 Source : <https://www.gedenkstaette-ploetzensee.de/totenbuch/recherche/person/kaechele-juliette>

## Mémoire

À ce jour, Juliette Kaechelé n'est commémorée ni en Allemagne ni en France.

Elle est évoquée dans le livre des morts de l'actuel mémorial de Plötzensee à Berlin, le lieu d'exécution qui a mis fin à sa vie.

## La résistance des travailleurs et travailleuses forcés

Pendant la Seconde Guerre mondiale, des millions de civils et de prisonniers de guerre sont déportés en Allemagne par les nazis pour y être soumis au travail forcé. Ils doivent y travailler sous des conditions parfois inhumaines dans l'agriculture ou l'industrie.

Malgré les terribles conditions de vie, de nombreux travailleurs et travailleuses forcés font de la résistance de différentes manières. Ils forment des réseaux d'entraide, se procurent des aliments et des médicaments ou sabotent la production dans l'industrie.

D'Alsace aussi des personnes sont envoyées en Allemagne pour y travailler sous la contrainte. Parmi elles, certaines étaient déjà engagées auparavant dans des groupes de résistance en Alsace où les usines, les mines et les chemins de fer sont les principaux lieux de résistance. Des dizaines de milliers d'écrits pour une Alsace libre et indépendante sont diffusés, des actes de sabotage sont menés et de l'aide est apportée aux proches de victimes du nazisme.



Lien vers le site web : <https://resist-1933-1945.eu/fr/biographies>

Textes : Sabine Sieg, Sémil Berg ; Suivi éditorial : Julia Albert, Katharina Klasen, Dr. Christine Müller-Botsch ; Traduction : Sémil Berg ;  
 Mise en page : Braun Engels Gestaltung, Ulm ;  
 © 2024 Gedenkstätte Deutscher Widerstand



Cofinancé par  
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Toutefois, les vues et opinions exprimées sont uniquement celles du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne, ni l'EACEA ne peuvent être tenues pour responsables.  
 Numéro de projet : 101051075

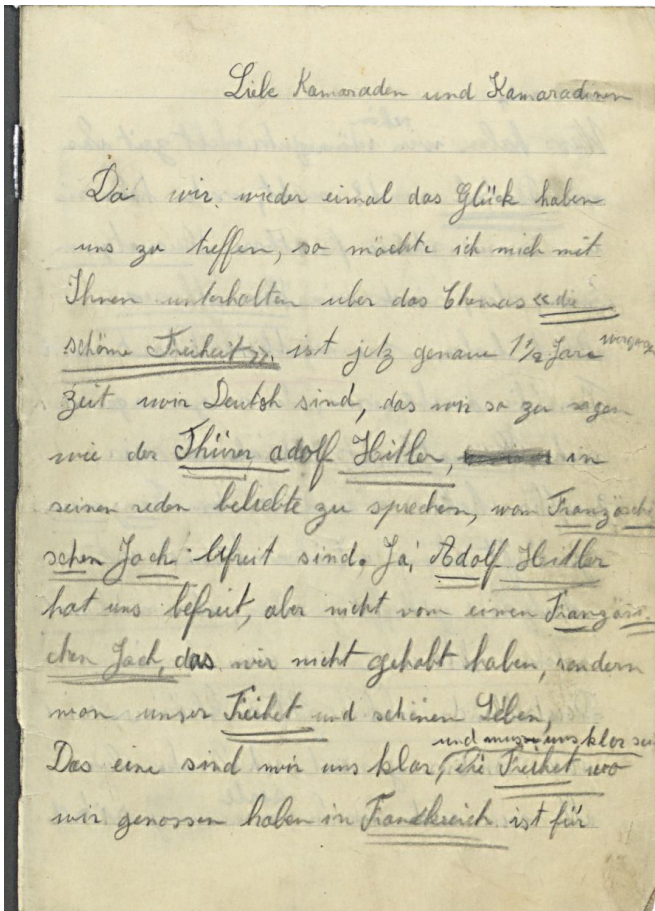


Sauf indication contraire, le contenu de ce document est soumis à la licence suivante :  
 CC BY-NC-ND 4.0.  
 Informations sur les conditions d'utilisation et de modification :  
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

## Sources

### Un discours politique

En novembre 1941, Juliette Kaechel  l  labore un discours de plusieurs pages. Elle souhaite le prononcer    la prochaine occasion devant une assembl  e de travailleurs et travailleuses forc  s alsaciens. Son discours critique le national-socialisme, d  crit les travailleurs et travailleuses forc  s comme des esclaves du peuple allemand et revendique une Alsace libre. Elle l'  crit dans un cahier qui sera saisi lors de son arrestation.



Source : Bundesarchiv

### Traduction :

Chers camarades, ch  res camarades

Comme nous avons    nouveau la chance de pouvoir nous rencontrer, je voudrais parler avec vous du sujet de « la belle libert   ». Cela fait maintenant exactement un an et demi que nous sommes devenus allemands, que nous sommes pour ainsi dire, comme le F  hrer Adolf Hitler aimait    le dire dans ses discours, lib  r  s du joug fran  ais. Oui, Adolf Hitler nous a lib  r  s, mais pas d'un joug fran  ais que nous n'avions pas, mais de notre libert   et de notre belle vie. Si une chose est certaine et dont nous devons   tre certains, c'est que la libert   dont nous avons joui en France est termin  e.



---

## Avis d'exécution

Sous le nazisme, les exécutions des personnes condamnées à mort par le « Volksgerichtshof » (« tribunal du peuple ») sont annoncées sur des affiches. Y compris celles de résistants. Les affiches sont placardées dans des lieux publics à des fins de dissuasion.

Les affiches ne révèlent pas la vraie raison des assassinats. Il n'y est pas question de résistance, mais « d'actes de haute trahison favorisant l'ennemi ».

Le « Volksgerichtshof », instrument de la terreur nazie, prononce des milliers de condamnations à mort.



Source : Bundesarchiv



Lien vers le site web :  
<https://resist-1933-1945.eu/fr/biographies>

---

Textes : Sabine Sieg, Sémil Berg ; Suivi éditorial : Julia Albert, Katharina Klasen, Dr. Christine Müller-Botsch ; Traduction : Sémil Berg ;  
Mise en page : Braun Engels Gestaltung, Ulm ;  
© 2024 Gedenkstätte Deutscher Widerstand

---



Cofinancé par  
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Toutefois, les vues et opinions exprimées sont uniquement celles du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne, ni l'EACEA ne peuvent être tenues pour responsables.  
Numéro de projet : 101051075



Sauf indication contraire, le contenu de ce document est soumis à la licence suivante :  
CC BY-NC-ND 4.0.  
Informations sur les conditions d'utilisation et de modification :  
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>